

COMITE DIRECTEUR

- Présents : M. Yvan MAININI, Président.
Mmes Françoise AMIAUD (Dimanche), Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES, Françoise HUET, Jacqueline PALIN, Marie-Noëlle SERVAGE et Nicole VERLAGUET.
Melle Loetitia MOUSSARD (Samedi).
MM Claude AUTHIE, Thierry BALESTRIERE, Michel CHATEAU, Pierre COLLOMB, Philippe COULON, Jacques DENEUX, Jean-Marie FLORET, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Jacques LAURENT, Philippe LEGNAME, André NOUAIL, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre ROGER, Patrice ROMERO, Alain SERRI et Yannick SUPIOT.
- Invités Samedi : MM. Guy BOOTZ (CD 68), Georges THIERRY (CD 54), Pierre PREVEL (CD 57), Luc VALETTE (CD 88), Thierry BLICHTIN (CD 54), Claude FLORIMONT (CD 55), Gérard BERGER (CD 57), Olivier MATHIEU (CD 88).
- Invités Dimanche : Mme Michèle GACHET (LR Lorraine). MM. Georges THIERRY (CD 54), Pierre PREVEL (CD 57), Luc VALETTE (CD 88), Gérard COMMENE (LR Lorraine), Pierre JOLIMET (LR Lorraine).
- Représentants du Conseil d'Honneur : Mme Georgette GIRARDOT et M. Antoine MOLINARI.
- Excusés : Melle Loetitia MOUSSARD (Dimanche) Mme Françoise AMIAUD (Samedi)
MM. Christian AUGER, Rémy GAUTRON, René LE GOFF, Georges PANZA, Jacky RAVIER et Jean-Pierre SIUTAT.
- Assistent : Mme Céline PETIT. MM. Raymond BAURIAUD, Fabrice CANET (Samedi), Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Didier DOMAT et Julien GUERINEAU (Dimanche).

Réunion du Samedi 10 Février 2007 à Nancy – 14h

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents, remercie la LNB de son accueil et la félicite de son organisation. La semaine des As est un excellent tournoi qui compte bon nombre de joueurs issus de la formation nationale, qui ont participé et brillé lors des rencontres.

C'est également l'occasion pour le Comité Directeur d'accueillir les Présidents des Comités Départementaux de la ligue de Lorraine ainsi que quelques Présidents de clubs.

Certaines personnes de la famille basket ont malheureusement disparu, tel René LAVERGNE. Un projet de prix relatif au mini-basket portant son nom sera mis en place après avis du Comité Directeur.

La Commission des Jeunes est chargée d'étudier ce projet.

Accord du Comité Directeur.

D'autres ont eu des problèmes de santé, notamment Bernard GAVA, Rémy GAUTRON. Le Bureau Fédéral soumet au Comité Directeur la nomination de Serge GERARD en qualité de Trésorier par intérim durant l'indisponibilité de Rémy GAUTRON.

Il est procédé au vote dont le résultat est le suivant : Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 0.

Accord du Comité Directeur, à l'unanimité des membres présents.

Une pensée particulière est adressée aux familles des joueurs d'un club des Landes qui ont malheureusement été victimes d'un accident dramatique et mortel. Ceci pose le problème des retours après les rencontres.

Le tirage de la Coupe de France Robert BUSNEL a eu lieu ce matin à Nancy et est à la disposition de chacun.

Etat des licenciés : à ce jour on a dépassé les 448 000, ce qui représente une augmentation d'environ 1,35 % par rapport à l'année dernière. Ce nombre devrait être de 457 000 (environ) d'ici à la fin de la saison.

Le nouveau site Internet de la FFBB est prêt et sera mis en service début mars. Il va donner la possibilité d'exploiter des espaces publicitaires, dans une fourchette de 80 000 à 150 000 euros de recettes à l'année. Environ 1 million de connexion d'ordinateurs uniques sur le site et la provenance d'internautes franchissant les frontières.

2. Point sur les Commissions Fédérales, les Groupes de Travail et Modifications Règlementaires.

➤ Commission Contrôle de Gestion.

Serge Gérard : le gros du travail a été effectué l'an dernier. Tout a été regroupé dans le titre 7 des Règlements Généraux et donc beaucoup moins de problèmes cette année. Une seule modification sur l'article 721 (annexe 1).

Il est procédé au vote de la modification règlementaire : Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 0.

Le Comité Directeur approuve la modification règlementaire de la CCG à l'unanimité.

➤ Commission Salles & Terrains.

- *Validation du Guide Salles et Terrains.*

Claude AUTHIE explique qu'une réunion des Présidents de Commissions Régionales Salles et Terrains s'est tenue à Paris : la seule modification depuis la dernière présentation concerne l'éclairage. La commission souhaite mettre en place un système de procédure qui va permettre de centraliser au niveau géographique l'étude des dossiers. Les articles 9 et 10 devront être modifiés par la suite en ce sens.

Il demande si ces modifications peuvent être mises en ligne sur Internet (en téléchargement).

Le Comité Directeur donne son accord pour cette diffusion.

Yannick SUPIOT précise qu'il serait intéressant de conserver une commission régionale afin de centraliser l'information et de coordonner les actions départementales.

Yvan MAININI : il n'y a aucun problème, mais dans un souci de simplification il faut qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur vis à vis de la Commission Fédérale.

Claude AUTHIE précise que le document proposé n'est qu'un guide et non un règlement, il ne s'agit que de préconisations.

Frédéric JUGNET souhaite que soit clairement précisé en introduction du guide qu'il ne vient pas se substituer au règlement contenu dans l'annuaire, lequel est seule référence réglementaire. Cette précision sera rajoutée.

Le Guide des Salles et Terrains est soumis à l'approbation du Comité Directeur tel que présenté en séance : Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le Guide des salles et terrains est donc adopté à l'unanimité par le Comité Directeur

➤ **Finances.**

○ *Dispositions financières 2007/2008*

Serge GERARD présente la situation financière actuelle de la FFBB :

- produits réalisés : 71,55 %.
- charges réalisées : 59,67 %.

La situation de trésorerie est bonne.

Il donne la liste de 22 clubs non en règle financièrement (dette supérieure à 2500 €). Un rappel va leur être adressé.

Au niveau des Liges, au 15 novembre 2006 tout est payé à la FFBB. Pour le versement du 31 janvier 2007, certaines Liges ne l'ont pas encore effectué.

Il présente le projet des nouvelles dispositions financières pour la saison sportive 2007/2008.

Des questions diverses sont posées et un débat s'instaure entre les membres du Comité Directeur.

Roselyne BIENVENU propose de supprimer des dispositions l'amende suite aux fautes techniques, car cela ne correspond pas à la réalité et ne peut être appliqué. De plus, il serait souhaitable de limiter les frais de dossier disciplinaire à 50 euros.

Il faut remplacer le terme "amende" par "pénalité financière", dans tous les textes, y compris l'annuaire.

Elle demande de revoir à la hausse l'indemnité kilométrique, laquelle n'a pas fait l'objet d'une revalorisation alors que les frais des véhicules sont en hausse.

Yvan MAININI dit qu'il faut faire un calcul pour voir l'incidence financière et en rediscuter.

Ces dispositions sont soumises à l'approbation du Comité Directeur, en prenant en compte la suppression de l'amende pour fautes techniques, et avec une réserve quant aux frais kilométriques qui seront présentés ultérieurement.

Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 0.

Les dispositions financières 2007/2008 sont donc adoptées à l'unanimité par le Comité Directeur, avec la suppression de l'amende pour fautes techniques et une hausse éventuelle de l'indemnité kilométrique, est également autorisé la publication par Internet de ce barème.

➤ **Commission Technique.**

○ *Point sur les Championnats de France Jeunes.*

Philippe LEGNAME expose la finalité de la procédure de candidature et décline les diverses propositions de la commission mixte, qui s'est tenue le 17 Janvier dernier :

- Valorisation des acquis en Championnat de France de la catégorie concernée.
- Valorisation du parcours 2006/2007 en Championnat de France pour la catégorie concernée.
- Valorisation de l'entraîneur en charge de l'Equipe.

Précision règlementaire pour les cadets(ettes) 1ere division : l'engagement ne se fera plus par valorisation mais par un système de montée et descente. Les cadets(ettes) descendant en 2^{ème} division devront avoir un nombre de points suffisant pour être qualifié.

Pour les cadets 2^{ème} division et minimes France : valorisation excessive constatée surtout sur les points accordés aux Pôles, donc revoir cette valorisation pour l'avenir. Faire une simulation avec un nombre de point réduit.

Alain SERRI : Il faut faire attention à ne pas diminuer l'impact des joueurs des Pôles.

Labellisation école de basket : Philippe LEGNAME expose le souhait de la commission mixte afin que ce sujet fasse l'objet d'un débat au Comité Directeur :

- Les Ecoles ayant le Label EFMB depuis 5 ans, bénéficieraient de 5 points dans le total des points qui sélectionne les équipes pour participation aux Championnats de France Jeunes.

Le Comité Directeur n'est pas favorable à cette demande. La question sera revue lorsque le concept Club Formateur, pour toutes les catégories jeunes, sera établi.

Philippe LEGNAME soumet en conséquence le projet de modifications règlementaires, pour les championnats de France jeunes, à l'approbation du Comité Directeur :

Pour : 25 – contre : 2 – abstention : 2.

Le Comité Directeur approuve les modifications règlementaires.

- o *Saisie informatique des candidatures en Championnat de France jeunes.*

Philippe LEGNAME rappelle la procédure des candidatures en Championnats de France Jeunes et son échéancier. Cette saison, la totalité de la procédure sera informatisée.

- o *Statut de l'Entraîneur.*

Le système de revalidation annuelle fonctionne très bien. A ce jour, 98% des entraîneurs sont répertoriés dans la base de données FBE. La saison prochaine, les entraîneurs ayant effectué le stage de revalidation n'auront pas à produire la copie de leur carte d'entraîneur s'ils sont au fichier FBE, au moment de l'inscription. Cette précision sera apportée dans le règlement.

Accord du Comité Directeur.

➤ **Commission Juridique :**

- o *Modifications règlementaires*

- *Article 433.3 - Equipes seniors 2 en championnat de France*

"Les Groupements sportifs qui souhaitent présenter une équipe seniors 2 en championnat de France doivent avoir une équipe «jeunes» en championnat de France à peine d'irrecevabilité de la candidature de cette équipe 2. Ils doivent s'assurer d'obtenir le nombre de points suffisant au regard du cahier des charges pour être retenus dans le championnat de France «jeunes»".

Lors de sa réunion du 25 Juin 2006 à Saint Malo, le Comité Directeur avait décidé de surseoir à la mise en application de l'alinéa 3 de l'article 433 des règlements généraux, pour la saison 2006-2007, et, prendre une décision étayée quant à l'avenir de ce point de règlement, lors d'un prochain comité directeur.

Le Comité Directeur propose de retirer l'alinéa 3 de l'article 433 des Règlements Généraux.

(Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 0.)

- Règle des moins de 21 ans (- de 23 ans si présence 4 saisons au club).

A la question sur la règle de participation des joueurs de moins de 21 ans, le Bureau Fédéral soumet la proposition suivante : porter cet âge de 21 ans à 23 ans, avec une présence d'au moins 4 ans dans le club. Cette modification sera applicable à tous les Championnats de France (Masculins & Féminins). Donc modification des Règlements sportifs particuliers de NM2, NM3, NF2 et NF3 (annexe 2).

Accord du Comité Directeur.

(Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 0.)

Roselyne BIENVENU propose de fixer un montant pour les pénalités financières liées à des dossiers pour fautes techniques, raisonnable et cohérent. Il faudra ajouter dans les règlements "ne saura dépasser 50 Euros".

Accord du Comité Directeur.

Alain SERRI : il n'est pas utile de tout légiférer et tout réglementer de la sorte. Il faudra donner une explication pédagogique aux Ligues et aux Comités.

Concernant l'article 613.2 : "..... L'arbitre devra adresser son rapport à l'organisme compétent dans les vingt-quatre heures ouvrables suivant la fin de la rencontre". La proposition est de remplacer " les vingt-quatre heures ouvrables" par "dans les délais les plus courts".

Accord du Comité Directeur.

Protection des joueurs de moins de 15 ans qui mutent vers la Ligue nationale de Basket. Cette disposition sera retirée des règlements.

➤ **Groupe de travail NF1.**

- *Modifications réglementaires*

André NOUAIL expose les modifications du cahier des charges de la NF1, qui sont principalement des mises à jour. La seule nouveauté concerne l'obligation pour la personne chargée de la prise de statistiques d'être connectée à Internet (annexe 3).

Accord du Comité Directeur.

(Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 0.)

André NOUAIL signale que lors de la réunion des Présidents de NF1 qui s'est tenue à Paris le 19 Janvier 2007, les Présidents ont indiqués qu'ils souhaiteraient pouvoir disposer en NF1 d'un joker médical. André NOUAIL leur a rappelé la difficulté de mettre en place ce genre de mesure et a indiqué qu'une étude sera menée sur le sujet.

➤ **Groupe de travail NM2.**

- *Modifications réglementaires (déplafonnement, cahier des charges, règle des moins de 21 ans)*

Guy BOOTZ : le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin d'étudier les demandes des Présidents des clubs de NM2. Il expose le document distribué (annexe 4)

- Modification de la fiche contrat avec un souhait de créer 2 statuts :
 - Encadrement de la masse salariale, sous réserve du respect de certaines conditions (une comptabilité d'engagement avec un bilan, fournir les documents dans les temps, pas de situation nette négative, etc...).
 - Ceux qui ne sont pas en mesure de répondre à ces conditions conservent la fiche contrat.

Accord du Comité Directeur.

➤ **Commission Communication.**

Raymond BAURIAUD fait une présentation sur écran aux membres du Comité Directeur de différents projets en rapport direct avec les axes de Politique Fédérale, à savoir :

- la recherche de bénévoles et de dirigeants. Un jeu va être lancé sur Internet. La première opération est prévue entre le 15 Mars et le 15 Mai 2007.
- Dans le cadre du partenariat avec Stabilo, mise en place d'une opération de soutien aux équipes de France Masculines et Féminines, sur le site "la victoire s'écrit en bleu", chacun pourra adresser un témoignage à l'ensemble des joueurs et des joueuses, en vue des Championnats d'Europe 2007.
- Une autre opération de partenariat avec la Société DODGE sera mise en place afin d'apporter une aide aux clubs, via un concours qui se déroulera sur Internet, entre le 20 mars et le 25 Mai 2007, de nombreux lots seront à gagner.

➤ **Commission Médicale.**

Jean-Yves GUINCESTRE informe que la seule modification majeure du Règlement Médical se situe dans une présentation différente du tableau des surclassements (annexe 5).

L'AFLD a demandé à la FFBB de produire tous les calendriers de tous les championnats se déroulant sur le territoire national. Cette demande est à l'étude.

Yannick SUPIOT : préciser dans l'article 4 du Règlement Médical ".... nomment **(sur proposition du Président de la Ligue ou du Comité)** un médecin qui"

Accord du Comité Directeur.

➤ **CFAMC.**

Yvan MAININI présente la nouvelle chemise Arbitre.

- *JNA : Bilan 2006 et projet 2007.*

Raymond BAURIAUD donne un bilan des JNA 2006 : l'opération s'est déroulée sur 320 sites, avec cette année la nomination de 4 "parrains" (Richard DACOURY, Laurent BLANC, Emile NTAMACK et Virginie PECQUEUX-ROLLAND) comme figures emblématiques pour les grands sports collectifs français. Un nouveau spot TV sera dévoilé cette année.

Création de 13 forums régionaux sur "arbitrage et citoyenneté". Un accord a été passé avec l'UNSS pour sensibiliser les enseignants dans les collèges, sur le respect de la règle (1^{ère} semaine d'Octobre). La prochaine édition de la "Journée Nationale de l'Arbitrage" est fixée au 27 Octobre 2007. Les sites de la JNA 2007 devront être essentiellement des sites Multisports dans des villes déterminées au préalable par But et La Poste.

- *La Charte de l'Arbitrage.*

Jacques DENEUX expose le document distribué aux membres, qui ne comporte pas de modification, mais juste une inversion entre l'article 1 et l'article 2 (Annexe 6).

Accord du Comité Directeur.

(Pour : 29 - Contre : 0 - Abstention : 0.)

- *Nouvelles observations arbitres.*

L'évaluation a énormément évolué depuis 3 ans, suite à la mise en place du groupe de travail G0 et qui a abouti à la construction d'un nouvel outil d'évaluation et une nouvelle démarche :

- dans un premier temps : l'observation.
- dans un second temps : l'évaluation.

Le plus gros du travail passe par le respect des consignes et de l'équité sportive.

Mise en place effective et opérationnelle :

- Pro A en 2004/2005.
- Pro B, Ligue Féminine et NM1 en 2005/2006.
- NM2 en 2006/2007.
- Souhait de généralisation en 2007/2008.

Le but principal de l'observation est de faire progresser la qualité de prestation de chaque arbitre.

Réunion du Dimanche 11 Février 2007 à Nancy – 8h30

➤ Commission des Jeunes.

Bernard GAVA présente les actions de la Commission des Jeunes avec les responsables de groupe :

- Opération Basket Ecole (Bernard BASTIAT).
- Opération Basket Collège (Commission Mixte Nationale FFBB/UNSS).
- Fête Nationale du MiniBasket (Agnès FAUCHARD).
- Assistants MiniBasket (Bernard GAVA).
- Ecole Française de MiniBasket (Nadine GRANOTIER / André LE BASTARD).
- Forum National (Corinne CHASSAC).
- Je joue, j'arbitre, j'organise (Gérard GRUNENWALD).
- MiniBasket et Site Internet FFBB (Gilles MALECOT).
- Les actions Benjamins(es) (Thierry BALESTRIERE).

Il informe le Comité Directeur de la création d'un groupe de réflexion sur la spécifique du Baby Basket.

Yvan MAININI demande à la Commission de développer la procédure de proximité notamment pour le contrôle des Labels EFMB.

Il rappelle la demande du Comité Directeur sur le développement du concept Club Formateur de jeunes, à l'image de celui EFMB.

➤ Commission Disciplinaire Dopage.

- *Adoption du projet de règlement disciplinaire anti-dopage.*

Pierre COLLOMB propose le projet de modifications du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage (annexe 7), afin qu'il soit adopté par le Comité Directeur puis ensuite être présenté à l'Assemblée Générale du 30 Juin 2007.

Information importante pour tous les licenciés :

- en cas de contrôle positif : une mesure immédiate de suspension à titre conservatoire est désormais possible. L'Appel n'a plus de caractère suspensif.
- modification du mode de délivrance des AUT (Autorisation d'Utilisation Thérapeutique) : pour tous les licenciés les demandes doivent être adressées directement à l'Agence AFLD et obtenir une autorisation préalable.

Une discussion s'engage.

Le Comité Directeur adopte le Règlement Disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage. Il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale de St Jean de Monts, le 30 Juin 2007.

Une information sera faite à l'ensemble des licenciés, via les cartons licences en les orientant directement vers l'AFLD pour l'obtention des AUT.

➤ **Commission Informatique.**

Yvan MAININI : la mise en place d'une telle commission est nécessaire, suite aux différents problèmes informatiques rencontrés. Cette Commission fonctionnera à l'identique des autres commissions fédérales de la FFBB.

Un groupe de pilotage va être mis en place, pour effectuer une réflexion sur les évolutions possibles de FBI. Après cela, un appel d'offre sera réalisé.

Composition du groupe :

- Responsable : Patrick DELAGE.
- Il sera accompagné de 4 ou 5 personnes qu'il désignera.

Accord du Comité Directeur

Composition de la Commission Informatique :

- Président : Claude AUTHIE
- Membres : Patrick DELAGE – Pierre HERMANN – Jean-Jacques KRIEF – Pierre ROUSSEAU – Rachid RABIAA et 2 informaticiens.

Accord du Comité Directeur

La première réunion de la Commission se tiendra le 16 Février 2007 et se réunira 1 fois par mois. La composition du groupe de pilotage sera déterminée lors de cette première réunion.

- *Saisie des licences par les clubs : extensions du programme.*

Yvan MAININI : cette opération a été lancée l'année dernière avec l'aide de 5 départements pilotes volontaires. Le retour est plutôt positif. Il faut savoir comment étendre cette opération à l'avenir.

Un débat s'engage sur la stratégie à adopter, suivi d'un vote :

- Pour une mise en place globale (et volontariat des clubs) : 20
- Pour une mise en place sur la base du volontariat des Comités : 9
- Abstention : 0.

Le Comité Directeur souhaite étendre cette opération à l'ensemble du territoire national, dès la saison prochaine.

Claude AUTHIE précise qu'une réplique toutes les heures entre 7h et 22h va être mise en place.

Marie-Noëlle SERVAGE : il faut un support pour présenter la façon de saisir lors des rassemblements de zones.

➤ **Commission Sportive.**

- *Modifications réglementaires.*

Marie-Noëlle SERVAGE explique les projets de modifications :

- Règlements sportifs des Championnats, Trophées et Coupes de France :

Article 11.1 : passer le retard des équipes de 30 à 40 minutes.

Refus du Comité Directeur

Article 16.3 : remplacer " ... sélection nationale de notre discipline" Par "... sélection nationale française ..."

La Commission Sportive doit revoir la rédaction de cet article pour le Bureau Fédéral du 10 Mars 2007.

Article 25.3 : "pour que la réclamation soit recevable, il faut qu'elle soit confirmée par le-la Président-e ou le-la Secrétaire du groupement sportif ou l'entraîneur, habilités comme tel et régulièrement licenciés, le premier jour ouvrable suivant la rencontre par pli recommandé à l'organisateur de la compétition".

Refus du Comité Directeur

La notion de club doit être préservée.

- Trophée Coupe de France Seniors Masculins :

Article 4.2 : "Les groupements sportifs classés dans les divisions nationales masculines entrent en compétition progressivement selon leur niveau ainsi que les vainqueurs des rencontres des zones Guymargua, Océan Indien et Pacifique. La Commission Fédérale Sportive détermine, chaque année, en fonction des engagés, le niveau d'entrée de chaque division et des qualifiés des DOM-TOM. (...)"

Article 14 (répartition des recettes) est supprimé, l'article 15 devient 14.

Accord du Comité Directeur

- Trophée Coupe de France Seniors Féminines :

article 14 (répartition des recettes) est supprimé, l'article 15 devient 14.

Accord du Comité Directeur

- Règlements des Championnats de France Minimes Masculins et Minimes Féminines – Règlement particulier sportif et financier (annexe 8) :

Modification de l'article 2 (formule sportive à 60 associations sportives – formule sportive à 72 associations sportives).

Accord du Comité Directeur

- Modification de l'article 1.1 des Règlements sportifs particuliers de NM1, NM2, NM3, NF2 et NF3 la phrase suivante a été retirée : "Ils doivent de plus évoluer dans une salle répondant aux normes imposées".

Accord du Comité Directeur

- Règlement sportif particulier de NF1 :
modification de l'article 1, 3 et 8 (annexe 9).

Accord du Comité Directeur

- Règlement de la Ligue Féminine :
Modifications effectuées suite aux modifications du règlement de la NF1 (annexe 10).

Accord du Comité Directeur

- Confirmation d'une position antérieure du Comité Directeur sur le règlement sportif particulier de NM2.

Marie Noëlle SERVAGE : la saison passée, le Comité Directeur a adopté le règlement sportif particulier de NM2. Or, il semblerait que l'adoption de ce règlement n'apparaisse pas sur le procès-verbal de manière explicite. C'est pour cela que nous soumettons au Comité Directeur la confirmation de l'adoption antérieure du règlement sportif NM2 (notamment l'article 3) et, si besoin est, la confirmation que ces dispositions s'appliquent pour la saison sportive 2006/2007.

Il est donc soumis aux membres du Comité Directeur la question suivante :

« Confirmez vous que le Comité Directeur a adopté l'article 3 du règlement sportif particulier NM2, pour la saison sportive 2006/2007, tel que rédigé dans les termes suivants et repris à l'annexe 11 des documents qui vous ont été communiqués pour la présente séance ?

Article 3

Ces Groupements sportifs sont répartis en quatre poules de 14 équipes disputant des rencontres aller-retour.

Les Groupements sportifs classés 1er et 2ème de chaque poule disputent des ¼ de finales Aller (2ème contre 1er) et retour (1er contre 2ème) par tirage au sort.

Les vainqueurs disputent une phase finale sur un week-end, terrain choisi par la Commission Fédérale Sportive :

- le premier jour se déroulent les demi-finales
- le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales
- le vainqueur de la finale est déclaré « champion de France »
- les Groupements sportifs classés 1^{er} et 2^{ème} accèdent au championnat de France de NM1, sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions de participation et qu'ils obtiennent l'autorisation de la commission du Contrôle de Gestion.
- Les Groupements sportifs classés 3 et 4 restent en championnat de NM2 et sont prioritaires en cas de places vacantes en NM1 (voir art. 5 du règlement particulier de NM1) dans l'ordre du classement.

Les Groupements sportifs classés 12ème, 13ème et 14ème de chaque poule descendent en championnat Nationale Masculine 3 pour la saison suivante.

Il est alors procédé au vote.

Résultat du vote : **les membres du Comité Directeur votent "OUI" à l'unanimité.**

Patrice ROMERO : Pour participer au championnat de Ligue Féminine il est obligatoire d'avoir une autre équipe senior dite "Espoirs" qui évolue en championnat de France.

Les équipes montantes de NF1 doivent-elles déjà posséder cette équipe pour satisfaire les conditions d'accession ?

Si tel n'était pas le cas, les équipes concernées bénéficieront t-elles d'une dérogation pour se mettre en conformité avec le règlement, ou bénéficieront-elles d'une place réservée en NF3 ?

Une étude doit être effectuée sur ce point.

Marie-Noëlle SERVAGE expose la proposition d'organisation des 1/4 de finales, ½ finales et finales de NM2 pour la saison 2006/2007 (annexe 12).

Accord du Comité Directeur à l'unanimité.

➤ **Commission d'Evaluation.**

Yolaine COSTES expose les tableaux de bord des Commissions, distribués aux membres. 13 Commissions ont répondu à ce jour, ce qui permet une bonne avancée des travaux.

Une discussion s'engage.

Le Comité Directeur félicite Yolaine COSTES pour le document réalisé.

➤ **Commission Formation.**

Jean-Marie FLORET donne des informations sur les actions en cours :

- Convention Collective Nationale du Sport : l'information a été envoyée aux Ligues Régionales pour une formation/information.
- Prochaine Université d'été : diffuser l'information dans les Ligues et les Comités et faire une parution sur le site Internet de la FFBB.
- Comités de moins de 1500 licenciés : le premier suivi est en cours de réalisation. Accueil très positif de la part des Comités.
- Proximité des actions : relance de l'ensemble des personnes qui ont participé aux Universités d'Eté antérieures (modules Formateur de Formateur).

Il souhaite une meilleure communication entre les Commissions pour fixer les dates des différentes manifestations fédérales.

Yvan MAININI : Il faut étudier la mise en place d'un calendrier général des actions et manifestations.

➤ **Conseil des Jeunes.**

○ *Actions des membres du conseil :*

- "mini journal" : actions locales de 2005 à 2007

Françoise HUET : le document distribué aux membres regroupe l'ensemble des actions que les membres du Conseil des Jeunes ont effectué dans leur Ligue.

○ *Actions de fin de saison :*

- groupe de travail à mettre en place pour le thème "jeunes dirigeants, nouveaux dirigeants"
- trophée du jeune dirigeant 2007

La maquette du nouveau projet va être envoyée aux Ligues et Comités.

- Assises des Jeunes Dirigeants 2007

Les Assises des Jeunes Dirigeants 2006 ont prouvé qu'il y avait des personnes intéressées. Il faudra faire une meilleure communication de cet événement lors de sa prochaine édition.

Yvan MAININI : Il faut se rapprocher de la Commission Communication (trouver de nouveaux dirigeants) et la Commission Formation (organiser une Université d'Été dédiée aux Jeunes Dirigeants).

Françoise HUET précise que l'aide de la Commission Formation a été très précieuse dans l'organisation des premières Assises 2006.

➤ **FBO & Basket en Liberté.**

○ *Attribution des sites des tournois des Equipes de France (Fem + Masc) pour l'Été 2007.*

Yvan MAININI : la Fédération reçoit de moins en moins de candidatures à l'organisation des différentes manifestations (tournois, stages, rencontres). Il informe que France Basket Organisation apportera une aide plus concrète aux organisateurs potentiels.

Equipe de France A Masculine :

- Tournoi à Strasbourg du 10 au 12 Août 2007 (Serbie & Monténégro, Slovénie, Grèce et France).
- Tournoi à Paris (Coubertin) du 17 au 19 Août 2007 (Portugal, Russie, République Tchèque et France).
- Le lieu de la rencontre France/Belgique sera déterminé ultérieurement.

Accord du Comité Directeur

Equipe de France A Féminine :

- 2 rencontres France / Australie les 6 et 7 Septembre 2007 à Denain (organisées par la Ligue du Nord / Pas de Calais).
- Le lieu du Tournoi du 17 au 19 Août 2007 (Russie, République Tchèque, Lituanie et France), sera déterminé ultérieurement.

Accord du Comité Directeur

4. Mise en œuvre des TIG – Circulaire CD et LR

Roselyne BIENVENU : le document distribué est un document de travail qui regroupe des informations déjà comprises dans les règlements.

Elle précise que compte tenu de la vocation éducative et sociale de la mise en œuvre des Travaux d'Intérêt Généraux, le mouvement sportif doit s'approprier et mettre en œuvre ces mesures alternatives à la suspension de compétition. Elles s'imposent à l'ensemble des structures

fédérales. Le repère commun proposé est le suivant : 1 rencontre = 3 heures d'Activités d'Intérêt Général.

La proposition est donc de modifier les articles 602.3 et 604.2 des règlements généraux - Titre VI – Les pénalités, sanctions et voies de recours (annexe 13).

Accord du Comité Directeur

Une note va être adressée aux Ligues et Comités afin de détailler les modalités d'application et de mise en œuvre des Travaux d'Intérêt Généraux.

Accord du Comité Directeur

5. Assemblée Générale St Jean de Monts.

Yvan MAININI : il est demandé à chaque Président de Commission de réfléchir aux thèmes à proposer lors du Forum de l'AG et de faire un retour d'information le plus tôt possible.

Frédéric JUGNET rappelle l'importance et l'impact de ce Forum auprès des Ligues et des Comités.

6. Questions diverses.

Yvan MAININI : dans la base de données FBI, une distinction a été effectuée entre les licences "Seniors" et les licences "détente".

La Commission Fédérale des Jeunes propose :

Attribution du label Ecole Française de Mini Basket pour 3 ans (jusqu'en Juin 2009) :

Roche Vendée Basket Club (CD 85) – Rupella Basket 17 (CD 17) – BC Mazamet Aussillon (CD 81) – Bellerive Basket Club (CD 03).

Accord du Comité Directeur.

Retrait du label Ecole Française de Mini Basket :

BC Sedan (CD 08) – AL Razac s/ l'Isle (CD 24) – Inter Cortenais BB (CD 20) – BC Franconville Plessis Bouchard (CD 95) – USA Toulouges Basket (CD 66).

Accord du Comité Directeur.

L'union d'associations acceptée par le Comité Directeur :

Elan Tursan (CD 40).

Les nouvelles associations acceptées par le Comité Directeur :

Amicale Gymnastique Damgan (CD 56) – BC Villeperdue (CD 37) – BC du Pevele (CD 59) – BC Lillerois (CD 62) – BB Lestrem (CD 62) – Amicale Balzac Calais (CD 62) – AAE Aix Noulette Basket (CD 62) – Union SP la Bastide Limoges (CD 87) – Etoiles Sportives Bénédictines St Benoit (LR La Réunion) – AS Basket Ile Roussienne (CD 2B) – Association de Sport Club Capesterre Belle Eau (LR GUADELOUPE).

Jean-Marie FLORET : les Camps d'Été seront-ils de nouveau organisés cette année ?

La FFBB souhaite renouveler cette organisation.

Bernard GAVA remercie l'ensemble des membres du Comité Directeur pour les messages de soutien qu'il a reçus, suite à son souci de santé.

Marie-Noëlle SERVAGE : le rétro planning pour l'annuaire vient d'être diffusé. Il faudra impérativement rappeler l'avertissement " *seules figurent au présent règlement les dispositions réglementaires adoptées par le Comité Directeur avant la date du 1^{er} Mars 2007. Les modifications adoptées après cette date et avant l'Assemblée Générale de la FFBB feront l'objet d'une diffusion spécifique.*"

Accord du Comité Directeur.

Jean-Pierre HUNCKLER :

- La billetterie des Finales Trophées et Coupes de France est ouverte depuis début Février.
- Les inscriptions aux Camps de Basket devant se dérouler l'été prochain ont déjà débuté.

Frédéric JUGNET : rappelle l'organisation du prochain Comité Directeur :

- le Samedi : réunions de groupes de travail de réflexion sur la Politique Fédérale.
- Le Dimanche matin : Réunion du Comité Directeur.

Les membres du Comité Directeur ont reçu un mail d'information concernant les Chefs de Délégation des Equipes de France.

Prochain Comité Directeur les 12 et 13 Mai 2007 à Paris.